



Suite a une debrayage de deux heures

Par **DEKMED**, le **04/06/2008** à **00:11**

SUITE UNE DEBRAYAGE DE DEUX HEURES AVEC L'ENSEMBLE SYNDICAT DE L'ENTREPRISE. LES SALARIÉS ONT REÇU DES LETTRES AVEC DES ACCUSES DE RÉCEPTIONS COMME AVERTISSEMENT. QUE FAUT-IL FAIRE OU RÉPONDRE À CES LETTRES ET POURRIEZ-VOUS M'ADRESSER UNE MODÈLE LETTRE CONTRE LA LETTRE DE DRH DE L'ENTREPRISE
MES SALUTATIONS